

« Rolland Gribaudo, de matin et bize, et la rue neufve
« Besson de vent, soubz le prinz de la vingtquatriesme et
« quarantehuitiesme parties dung sol, six deniers forts. »

A la fin des reconnaissances, se trouve la note suivante :

« Etienne Blein tient, qui nest point au present terrier,
« ung jardin, jouxte la rue Besson de vent, le jardin de
« Jeanne Prochette de soir, le jardin de Leonard Spine de
« bize, et le jardin de Jehan Gaudin de matin. »

Sur le parangon de Saint-Pierre, on peut facilement suivre les mutations successives de ces deux propriétés, et arriver jusqu'à l'établissement du plan côté de la directe de l'abbaye Saint-Pierre, en 1755-56, par Claude Contamine, notaire royal, géomètre et commissaire en droits seigneuriaux. Sur ce plan, la parcelle de Blein est possédée par Claude Baizelon et les Pères de l'Oratoire tiennent celle de Gaudin.

Chacune de ces parcelles a 34 pieds de largeur sur la rue de la Vielle-Monnaie, soit 68 pieds pour les deux. Or, chaque pie tracée par Claude Besson avait de largeur, 9 pas de 2 pieds et demi chaque, ce qui fait 33 pieds 75, soit une différence insignifiante 0 pied 25 pour chaque parcelle, dont la réunion forme bien trois des huit pies appensionnées par Claude Besson à Roland Gribaudo, et cédées ensuite par ce dernier à Jehan Gaudin.

Sur le parangon de Saint-Pierre, ces deux parcelles ne sont indiquées chacune que pour la valeur d'une pie, ce qui est une erreur. En voici le texte :

Fol. 856, terrier Dechalles, 6 juillet 1551 :

« Honorable homme Estienne Blein, marchand citoyen